

# déville (infos)

mars 2019 - n°248



LA VILLE VOUS INFORME

[www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)

**budget 2019**

## A quoi sert l'argent public ?

### **Vie scolaire**

Préparer la rentrée 2019

### **Jeunesse**

Cap sur les vacances d'été !

### **Déchets verts**

La Métropole teste la collecte en bac

### **Bon voisinage**

Des règles pour vivre ensemble

### **Comment ça**

### **marche ?**

les listes électorales



Le Comité de Jumelage a fêté les rois autour d'une bonne galette.



Professionnels de l'alimentaire, producteurs locaux, élus, associations locales, représentants de parents d'élèves ainsi que Périco Légasse, célèbre journaliste et critique gastronomique, se sont retrouvés pour échanger, partager et évoquer l'alimentation d'aujourd'hui et préparer celle de demain.



L'ALD Musculation a invité ses sportifs à partager la galette des rois.



Les membres de l'AMAP réunis pour l'assemblée générale de l'association.



Concert du groupe « Sam Soul » à la médiathèque Anne Frank.



Assemblée générale pour le Réveil dévillois !



Remise du chèque pour le Téléthon. L'engagement des bénévoles et la générosité des habitants ont permis de récolter 3 119,50€.



Les sapeurs-pompiers ont effectué des manœuvres sur le terrain de l'ancien camping.



Le trio « Franck Terrier » en concert à la médiathèque Anne Frank.



Des aînés de la Filandière ont partagé le goûter avec les enfants de la maison de la petite enfance.



Les boîtes à livres ont été inaugurées en présence des élus, des représentants d'associations et des représentants du Lions Club Doyen de Rouen, partenaire de la commune pour la réalisation de cette action.

Retrouvez plus de photos sur le site Internet de la Ville [deville-les-rouen.fr](http://deville-les-rouen.fr)

## SOMMAIRE

### s'informer 4-5

Info du mois  
Bientôt la fin des préinscriptions scolaires  
Frelon asiatique : les bons réflexes  
Cap sur l'été 2019 !  
Vote du budget et des subventions pour les associations et les écoles  
Parrainage civil  
La Métropole expérimente la collecte des déchets verts en bac

### comprendre 6-7

Budget 2019 :  
à quoi sert l'argent public ?

### découvrir 8

Bien vivre ensemble :  
tous concernés !

### habiter 9

services municipaux  
rencontrez vos élus  
permanences et consultations  
« comment ça marche ? » :  
S'inscrire sur les listes électorales

### sortir / noter 10-11

Les rendez-vous de mars 2019  
Les infos à connaître

## AU FIL DE LA VIE janvier 2019

### VŒUX DE BONHEUR

Corinne LE GOFF et Nourdine LIMAM / Margaret GANTIER et Thierry DEVILLERS

### CONDOLÉANCES

Philippe BOULENGER / Yveline CARDONI veuve LEBRET / Luc CHAMEAU / Marie-Thérèse VOULAN veuve BRIDET / Dany AUBER / Maurice TERRIÉ / Denise LANGLOIS / Valérie VALLERAN épouse ÖZTÜRK / Claude NEVEU



## LE MOT DU MAIRE

### Un budget traduit aussi une certaine conception de l'usage des fonds publics.

Le budget est un acte essentiel dans une politique municipale.

Il traduit :

- l'usage qui est fait, par les élus, des impôts,
- le choix qu'ils font en matière d'investissement dans des projets nouveaux,
- la rigueur ou non dans les dépenses de fonctionnement.

Pour notre part, la gestion stricte que nous faisons des deniers publics, a pour seul objectif d'offrir de nouveaux services ou de nouveaux équipements.

Nous le faisons aussi afin de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux et de ne pas augmenter nos tarifs plus que l'inflation.

C'est une vigilance quotidienne tant il est vrai qu'il est toujours plus facile de laisser filer une dépense pour ne pas dire non. Toute dépense nouvelle doit être examinée en fonction de son utilité collective et de son niveau.

Un bon budget traduit aussi une conception de la gestion des deniers publics.

Très chaleureusement.

**Dominique Gambier**  
Maire de Déville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune  
sur son site [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr) et sur  
[www.facebook.com/deville.les.rouen.official](https://www.facebook.com/deville.les.rouen.official)

### déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef **Patricia Dumalanède** - Rédaction et mise en page **Elodie Lefevre** L'Affeter - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Laurence Cadiou** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - Le journal **déville (infos)** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

## INFO DU MOIS

**23** couvertures, 1 couette et 11 duvets ont été donnés à la Croix-Rouge Française, lors de la collecte organisée sur notre commune.



En janvier dernier, une collecte de couvertures, couettes « une personne » et duvets était organisée sur le parking du gymnase Guynemer, face à l'Hôtel de Ville.

Trois bénévoles de la Croix-Rouge Française étaient présentes pendant l'après-midi et ont récolté 23 couvertures, 1 couette et 11 duvets ainsi que 3 manteaux. Ces dons seront utilisés pour les maraudes auprès des sans-abri.

## FRELON ASIATIQUE

## Les bons réflexes

La prolifération du frelon asiatique en France inquiète, du fait de certaines attaques ayant entraîné la mort. En réalité, la piqûre d'un frelon asiatique est très douloureuse, mais pas plus dangereuse que celle d'un frelon européen ou d'une guêpe. Toutefois, le frelon asiatique devient agressif s'il est dérangé. Auquel cas, il peut attaquer en groupe. C'est pourquoi il est essentiel de ne pas chercher à décrocher un nid soi-même. Toute découverte d'un nid de frelons asiatiques doit être **signalée auprès de la plateforme commune de la FREDON et du GDMA au 02 77 64 57 76**, qui vous oriente vers une entreprise spécialisée référencée. Le coût de la prestation reste à votre charge. C'est au printemps et en été qu'il est primordial de repérer les nids pour les faire détruire. En hiver, les nids étant désertés, leur destruction est inutile.

## VIE SCOLAIRE

## Bientôt la fin des préinscriptions

Les **préinscriptions scolaires pour la rentrée 2019** ont commencé le 4 février et **se terminent le vendredi 15 mars**. Il est encore temps de préinscrire les enfants qui n'ont jamais été scolarisés, ceux qui viennent d'emménager sur la commune ou encore ceux venant d'un établissement privé.

Pour ce faire, le dossier d'inscription est disponible sur le site de la commune [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr).

Il est nécessaire de respecter les délais d'inscription. Tout dossier déposé incomplet ou adressé au pôle inscription après le 15 mars ne pourra pas donner lieu à l'étude de la demande.

**EN SAVOIR +** Hôtel de Ville - Service de la jeunesse, des écoles et des sports - Pôle inscription du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi) - 02 32 82 34 80



## ÉTÉ DES JEUNES

## Cap sur l'été 2019 !

Comme tous les ans, la commune a concocté un programme riche et varié en activités pour les jeunes de 3 à 16 ans. Si vous vous demandez comment vous allez occuper vos enfants pendant les grandes vacances, **pensez aux activités organisées par la Ville !**

Du 8 juillet au 30 août, avec les accueils de loisirs, les équipes d'animateurs proposent, aux enfants et aux ados, de multiples activités en fonction de leurs âges.

Besoin de changer d'air ? C'est possible avec les 8 séjours organisés par la Ville. Pendant 5 jours, les jeunes découvrent un nouvel environnement et des activités sur une thématique particulière. D'autres séjours plus longs, en France ou à l'étranger, sont également proposés par la commune, en partenariat avec l'association AROEVEN.

Cette année, **les inscriptions se déroulent à compter du lundi 8 avril pour les enfants dévillois** et à partir du 6 mai pour les enfants des autres communes. Seuls les dossiers complets seront enregistrés par le pôle inscription de l'Hôtel de Ville, par ordre d'arrivée.

Pour préparer l'été de vos enfants, retrouvez toutes les informations et le programme détaillé **dans la brochure de l'été, disponible le 25 mars** en Mairie ou sur [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr).

**EN SAVOIR +** Hôtel de Ville - Service de la jeunesse, des écoles et des sports - Pôle inscription - 02 32 82 34 80

# Vote du budget et des subventions pour les associations et les écoles

En ce début d'année, la décision essentielle du Conseil est bien sûr le **vote du budget**. Ce budget, qui est présenté par ailleurs dans ce numéro, a été  **voté à l'unanimité**, mais il est vrai aussi que tous les élus du Front National étaient absents.

Ce budget a permis d'**inscrire intégralement le coût, tel qu'il est évalué aujourd'hui, de la piscine**. Mais **il engage aussi de nouveaux projets** : la réhabilitation complète des **espaces de jeux** du quartier Fresnel et du quartier Fontenelle, et une importante **rénovation des gymnases Ladoumègue et Guynemer**. Il permet aussi d'achever les travaux

de **rénovation de l'église**, qui dispose maintenant d'un chauffage plus efficace.

Mais un budget, c'est aussi des recettes et quand on ne veut pas accroître les taux d'imposition, il faut « aller chercher » toutes les subventions possibles. Ce Conseil a aussi **adopté un très grand nombre de subventions pour financer la piscine, les espaces de jeux...**

Ces subventions viendront achever le financement de nos projets que nous pouvons engager parce que nous pouvons disposer d'un autofinancement de départ.

En ce début d'année, le Conseil a également **répondu positivement aux**

**demandes de financement de nos associations, clubs sportifs ou coopératives scolaires**. Pour toutes ces structures, les subventions seront maintenues en 2019.

Mais il faut aussi **préparer l'été** et le Conseil a adopté les nouvelles modalités du règlement intérieur des **accueils de loisirs**, les tarifs pour toutes ces activités et renouveler le **partenariat avec l'Aroéven** avec les bourses pour les séjours.

Enfin, fidèle à sa politique de **soutien à l'apprentissage de la lecture**, le Conseil a renouvelé la distribution de dictionnaires aux jeunes des classes de CM2, qui rentreront en septembre au collège.

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

*(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité)*

### Liste Front National

A l'heure où nous imprimons ce journal, la Liste Front National, ne nous a pas transmis le texte de sa tribune.

## COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

# La Métropole expérimente la collecte en bac



La Métropole Rouen Normandie met en place une **opération test** auprès des foyers en maisons individuelles situés dans les zones orangées du plan ci-dessus. Cette expérimentation consiste à mettre à disposition de ces foyers **un bac qui remplace les sacs transparents pour la collecte des déchets végétaux**. Les habitants concernés ont reçu leur bac et un mode d'emploi au mois de février.

Pour faciliter cette transition, la Métropole accompagne également les habitants à **tester d'autres gestes plus respectueux de l'environnement** en valorisant sur le terrain « les déchets du jardin ». Des solutions alternatives qui contribuent à diminuer les déchets végétaux présentés à la collecte.

Une évaluation de cette expérience sera présentée lors d'une réunion publique en fin d'année.

**EN SAVOIR +** sur le jardinage durable [www.metropole-rouen-normandie.fr/jardinage-durable](http://www.metropole-rouen-normandie.fr/jardinage-durable)

## PARRAINAGE CIVIL



### Soline Frebourg

Accompagnée de ses parents Marion et Bastien, la petite Soline a été parrainée civilement le 2 février 2019. Christophe Durand et Oriane Léonet sont les heureux parrain et marraine de Soline.

# Budget 2019 : A quoi sert l'argent public ?

19 182 297 €, c'est le budget primitif voté par les élus lors du dernier Conseil Municipal, sans augmentation des taux d'imposition. Ce budget se compose d'une section de fonctionnement, pour assurer les services nécessaires à la vie quotidienne des habitants et d'une section investissement pour construire l'avenir et équiper la ville.



## Budget de fonctionnement = 11 449 239 €

Nos moyens...	...leur affectation
Produits des services et de gestion 913 100 €	Frais de personnel 6 917 835 €
Impôts et taxes 8 319 372 €	Fonctionnement courant des services 3 382 874 €
Participations et dotations 2 127 719 €	Gros entretien 252 400 €
Autres recettes 89 048 €	Frais financiers 300 000 €
	Prélèvement pour investissement 596 130 €

+

## Budget d'investissement = 7 733 058 €

Nos moyens...	...leur affectation
Fonds de compensation de la TVA 350 000 €	Remboursements d'emprunts 300 000 €
Subventions d'équipement 4 572 096 €	Grands projets 6 523 700 €
Versement Métropole 84 224 €	Investissements courants 453 230 €
Autofinancement 956 130 €	Autres (avances pour grands projets) 456 128 €
Emprunt en capital 1 770 608 €	



## INVESTIR POUR ASSURER DES SERVICES DE QUALITÉ

### La commune maintient un bon budget pour ses investissements

> Tout d'abord, les **investissements courants** seront notamment consacrés à l'achat : de matériel pour la cuisine centrale, de photocopieurs pour les écoles Blum et Charpak, d'une autolaveuse pour l'entretien du gymnase Anquetil, d'un nouveau cube au columbarium, d'un tracteur tondeuse ou encore d'un bras de balayeuse pour le désherbage...

> Ensuite, la commune **poursuit les grands projets** : nouvelle piscine, zac des rives de la Clairette, acquisition d'aires de jeux, reconversion du site Hangard (avenue Carnot), travaux à l'église et **engage une nouvelle opération** avec les travaux de réhabilitation des gymnases Guynemer et Ladoumègue (mise en accessibilité et économies d'énergie).

La **SECTION DE FONCTIONNEMENT** est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux ainsi qu'à la mise en oeuvre des actions décidées par les élus. Cette année encore, les services municipaux poursuivent les recherches d'économies pour diminuer ses charges générales (carburants, achats...).

#### PAS DE HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION DEPUIS 1995

16,83 : taxe d'habitation  
31,24 : taxe foncière (bâti)  
62,67 : taxe foncière (non bâti)

#### UNE VILLE PEU ENDETTÉE

146 € par habitant (962 € en moyenne dans une ville de même taille)

La **SECTION D'INVESTISSEMENT** est consacrée essentiellement aux projets permettant de maintenir ou d'améliorer la qualité des équipements municipaux. Ces rénovations, aménagements ou acquisitions sont indispensables pour que les habitants de Déville utilisent les équipements mis à leur disposition en toute sécurité. Ces investissements transforment le cadre de vie et augmentent la valeur du patrimoine de la Ville.

### L'ACQUISITION DES AIRES DE JEUX SE POURSUIT EN 2019

La commune est attentive à ce que les enfants puissent s'amuser en sécurité dans les aires de jeux pour enfants, aménagées en ville.

Si la maintenance et l'entretien de ces structures sont programmés tous les ans, certains jeux sont parfois trop dégradés pour être simplement rénovés. Leur remplacement avec l'achat de nouveaux jeux est donc planifié dans le budget de la ville. Tous les parcs de jeux sont gérés selon un plan financier établi chaque année.

Ainsi, en 2019, de nouveaux jeux vont être installés à l'école Andersen, dans le quartier Fontenelle mais aussi dans le quartier Fresnel, où l'aire de jeux a été fermée pour des raisons de sécurité.



### EN RÉSUMÉ

Le vote du budget est un acte décisif pour la commune car il détermine les équipements, les **projets à venir** et les **services aux habitants**. Dans un contexte économique où les dotations de l'Etat restent incertaines et les besoins importants, la **Municipalité poursuit ses efforts** pour voter un budget responsable avec pour objectif de ne pas endetter la Ville tout en maintenant la **qualité des services** aux habitants et en investissant dans de nouveaux projets. Tout cela **sans augmentation d'impôts depuis 24 ans**.



## Bien vivre ensemble : tous concernés !

Habiter une commune, c'est avoir des droits mais aussi des devoirs. C'est le respect, par tous, des règles de bon voisinage, de civisme et de vie collective qui permet à la commune de rester une ville propre et agréable à vivre !

### Entretien des abords des habitations

Propriétaires ou locataires doivent assurer le **nettoyage du trottoir sur toute la longueur de leur propriété**, notamment en cas de neige et de verglas.

Tout végétal planté à moins de 2 mètres de la limite de propriété ne doit pas dépasser 2 mètres de haut. Il est **obligatoire d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques et privées pour ne pas gêner la circulation des piétons**, la visibilité des feux tricolores et des panneaux de signalisation. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens des réseaux Erdf, France Télécom et d'éclairage public.

### Ne pas encombrer les rues de déchets

Meubles, appareils électroménagers et bien d'autres objets... sont régulièrement déposés sur les trottoirs et aux pieds des colonnes d'apports volontaires. **Ces dépôts sont interdits**. Outre les nuisances visuelles, olfactives, ces dépôts sauvages gênent le passage des piétons.

Située impasse Barbet, la **déchetterie est ouverte gratuitement**. Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, la **Métropole propose une collecte des encombrants**. Pour les immeubles, ce sera le mercredi 27 mars. Pour les habitants en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements, des collectes en porte à porte après inscription auprès de "Ma Métropole" o 800 021 021.

### Être maître de son chien

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'obligation de déclarer les **chiens dangereux** est remplacée par l'obligation, pour les maîtres, d'**obtenir un permis de détention délivré par la Mairie**. Les chiens circulant sur les voies publiques et parcs doivent impérativement **être tenus en laisse**. Pensez également à **ramasser ses déjections** : des distributeurs de sacs ont été installés par la commune !



### 450€

C'est le montant maximum de l'amende à laquelle s'exposent les responsables de troubles de la tranquillité diurne et de tapage nocturne.

Tout bruit causé de 22h à 7h, audible non seulement de la voie publique mais aussi d'un logement ou des parties communes, est considéré par arrêté préfectoral comme tapage nocturne.

En journée, l'utilisation des appareils bruyants pour le jardinage, bricolage... est autorisée les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



### Mieux stationner !

Le **stationnement unilatéral, alterné et semi-mensuel est appliqué sur l'ensemble des rues de la commune**, sauf les rues faisant l'objet d'un arrêté municipal spécifique. Il est essentiel pour faciliter l'entretien des rues, la circulation des véhicules et éviter les voitures ventouses. Il est également interdit de stationner sur **les trottoirs, ceux-ci sont réservés à la circulation piétonne**.



**Hôtel de Ville**

1 place François Mitterrand  
BP 73 - 76250 Déville lès Rouen  
Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21  
www.deville-les-rouen.fr  
www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

**Horaires d'ouverture**

du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h  
le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30- 16h30

**Accueil du public** jusqu'à 17h30

**Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil** le samedi de 9h à 12h

**Centre Communal d'Action Sociale**

**Accueil du public** du lundi au vendredi :  
8h30-12h30, sans rendez-vous et l'après-midi  
sur rendez-vous

**Police Municipale**

sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

**Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre**

16 rue des écoles - Tél : 02 32 82 41 10

**Maison de la Petite Enfance**

2 place François Mitterrand - Tél : 02 32 82 35 76

**Médiathèque Anne Frank**

2 place François Mitterrand - Tél : 02 32 82 52 22  
www.mediatheque-anne-frank.fr

**Piscine municipale**

291 route de Dieppe - Tél : 02 32 82 50 17

**RENCONTREZ VOS ÉLUS**

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Se renseigner au Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18 // elus@mairie-deville-les-rouen.fr**

**Dominique Gambier** Maire • *reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous*

**Mirella Deloignon** Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle /

**Jacques Maruitta** Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs /

**Edith Hourdin** Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants • *reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi /*

**Robert Legras** Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs /

**Annie Boutin** Maire adjointe chargée de la petite enfance /

**Jérôme Vallant** Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité /

**Annette Boutigny** Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion /

**Mohamed Jaha** Maire adjoint chargé des affaires sportives • *reçoit sur rendez-vous le samedi /*

**Xavier Dufour** Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

**PERMANENCES ET CONSULTATIONS**

**à l'Hôtel de Ville**

**Conseillers Départementaux Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger** reçoivent le **1<sup>er</sup> samedi de chaque mois**, de 10h à 12h.  
Tél : 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

**Député - Damien Adam** reçoit le 4<sup>e</sup> samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous. **Prochaine permanence : samedi 23 mars**  
Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - Tél : 02 35 71 16 70

**Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire)** de 9h30 à 11h30  
Tél : 0 800 021 021

**Permanence juridique le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois**, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous**  
Tél : 02 32 82 34 80

**ADMR (Association du service à domicile)** Permanence **le mardi** de 13h30 à 16h30  
Tél : 02 32 93 90 90

**UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)** Permanence **les trois derniers vendredis du mois** de 9h à 12h  
Tél : 02 32 76 79 76

**à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry**

**Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise**  
Accueil **sans rendez-vous les mercredis et jeudis** de 9h à 12h.  
Tél : 02 32 82 50 10

**COMMENT ÇA MARCHE ?**

**S'inscrire sur les listes électorales**

Suite à la mise en œuvre du répertoire unique attribuant à chaque électeur un numéro national d'électeur, de nouvelles cartes d'électeurs vont être envoyées avant les élections européennes du 26 mai 2019. Les **demandes d'inscriptions, pour voter lors de ces élections, sont enregistrées jusqu'au 30 mars à 12h à l'Hôtel de Ville.** Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie, peuvent adresser leur demande par correspondance, à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en Mairie ou sur « www.service-public.fr », ou faire déposer leur demande par un tiers dûment mandaté.

# Les rendez-vous de mars 2019

**vendredi 1<sup>er</sup>**

## SOIRÉE JEUX

«le Déville des jeux»

**20h-23h, salles des associations**

**vendredi 1<sup>er</sup>, samedi 2 et dimanche 3**



**COLLECTE** de la banque alimentaire

**aux portes des grandes surfaces**

**mardi 5**

## INSCRIPTION

pour le spectacle de printemps des aînés

**9h/12h-14h/16h, maison de l'animation**

**mercredi 6**

**BOURSE AUX VÊTEMENTS** des Familles de France

**9h-18h, salles des associations «les rivières»**

## LECTURES CHUCHOTÉES

**15h, médiathèque Anne Frank**

**samedi 9**

## FUTSAL

La Ruche Déville Futsal / CMS Oissel

**19h15, gymnase Ladoumègue**

**dimanche 10**

## BASKETBALL

Seniors masculins 1 / Haut de Rouen

**14h, gymnase Guynemer**

## BASKETBALL

Seniors féminines 1 / ASPTT Rouen

**16h, gymnase Guynemer**

**mardi 12**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des Familles de France

**14h, salles des associations « les rivières »**

**mercredi 13**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des Anciens Combattants UNC

**14h30, salles des associations « les moulins »**

**mardi 5 > mercredi 27**

## MOIS DE LA PETITE ENFANCE



4<sup>e</sup> édition de cette manifestation qui propose une exposition et de nombreuses animations à destination des tout-petits, en partenariat avec la maison de la petite enfance, l'accueil de loisirs, l'expansion artistique de Normandie et l'école municipale de musique, de danse et de théâtre.

### Marmothèque avec Karine et Christèle

15 enfants de 3 ans et moins, sur inscription

**mercredi 6 - 11h - médiathèque Anne Frank**

### Spectacle « Je pars en voyage »

20 enfants de 1 à 3 ans, sur inscription **samedi 9 - 11h - maison de la petite enfance**

### Spectacle « une miette de toi »

de 18 mois à 6 ans, payant sur réservation **dimanche 10 - 11h, 15h et 17h - centre culturel Voltaire**

### Atelier « Confection manuelle de couture,

conjointe parents et enfants »

6 enfants à partir de 10 ans et 6 adultes, sur inscription **mercredi 13 - 13h30/17h30 - médiathèque Anne Frank**

### Marmothèque avec Madeline

enfants de 3 ans et moins, sur inscription

**samedi 16 - 10h15 et 11h - médiathèque Anne Frank**

### Marmothèque de l'accueil de loisirs

8 enfants de l'accueil de loisirs et 8 enfants extérieurs de

4 à 6 ans, sur inscription **mercredi 20 - 15h - médiathèque Anne Frank**

### Spectacle « Tintinabulle »

15 enfants de 3 ans et moins, et 15 parents accompagnateurs, sur

inscription **samedi 23 - 11h - médiathèque Anne Frank**

### Conte musical avec la classe d'éveil

artistique de l'école municipale de musique,

de danse et de théâtre

15 enfants, sur inscription **mercredi 27 - 15h - médiathèque Anne Frank**

programme détaillé avec modalités d'inscriptions disponible en mairie, à la médiathèque et à la maison de la petite enfance

## noter

**RECENSEMENT MILITAIRE** les jeunes nés en janvier, février, mars et avril 2002 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville - service « population » - 02 32 82 34 80** **ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES DE PRINTEMPS** (du 8 au 19 avril) en fonction des places disponibles, inscription jusqu'au vendredi 22 mars

auprès du pôle inscription de l'Hôtel de Ville 02 32 82 34 80. Formulaire d'inscription sur [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr) **ENQUÊTES DE L'INSEE** sur la commune. Tout au long du mois de mars, vous pouvez être interrogé sur le thème loyers et charges, emploi, budget de la famille, conjoncture, histoires de vie et patrimoine. Une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité est également réalisée tout au long de cette année. **COMPTAGE D'ANIMAUX** La Fédération

**jeudi 14****DÉJEUNER** de l'Amicale des Anciens Travailleurs**12h30**, halle du pont roulant**samedi 16****PAPOTHÈQUE** Familles de France**16h**, salle des associations «les rivières»**HANDBALL**

Seniors féminines 1 / Rouen

**16h**, gymnase Anquetil**dimanche 17****TOURNOI DE TAROT OU BELOTE** «le Déville des jeux»**14h-18h**, salle « La Clairette »**BASKETBALL**

Seniors féminines 1 / CS Gravenchon

**15h30**, gymnase Gynemer**HANDBALL**

Seniors masculins 1 / Stade Valeriquais

**16h**, gymnase Anquetil**mardi 19****SPECTACLE DE PRINTEMPS** offert aux aînés par la commune**15h**, centre culturel Voltaire**mercredi 20****SCÈNE OUVERTE** de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre**18h**, maison des arts et de la musique**jeudi 21****DÉJEUNER** de l'Amicale des Anciens Travailleurs**12h30**, halle du pont roulant**samedi 23****FUTSAL**

La Ruche Déville Futsal / Le Havre Futsal AC

**19h15**, gymnase Ladoumègue**mercredi 27****ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** du Comité de Jumelage**20h30**, maison de l'animation**jeudi 28****CONSEIL MUNICIPAL** séance publique, ouverte à tous les habitants**20h30**, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville**vendredi 29****SOIRÉE JEUX** «le Déville des jeux»**20h-23h**, salles des associations**samedi 30****CLUB DE LECTURE****10h30**, médiathèque Anne Frank**FUTSAL**

La Ruche Déville Futsal / US Cap de Caux

**19h15**, gymnase Ladoumègue**HANDBALL**

Seniors féminines 1 / Gonfreville

**21h15**, gymnase Anquetil**dimanche 31****BASKETBALL**

Seniors masculins 1 / Saint Denis Sanvic

**15h30**, gymnase Gynemer**HANDBALL**

Seniors masculins 1 / Tourlaville

**16h**, gymnase Anquetil

Mercredi 20 mars

**RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS**

Les nouveaux habitants sont attendus le **mercredi 20 mars** pour la traditionnelle réception en leur honneur. A cette occasion, ils vont pouvoir **rencontrer l'équipe municipale, découvrir la ville et ses équipements**. Ils ont rendez-vous à 18h, en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Ce moment est avant tout un temps de partage et de convivialité.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation, vous pouvez contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou [cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr](mailto:cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr)

**LES INFOS À CONNAÎTRE !****RECHERCHE MISS ET AMBASSADRICES**

Le comité des fêtes recherche les anciennes miss et ambassadrices de la commune à partir de 2004. Pour tout renseignement, contacter le comité des fêtes au 06 06 83 15 52 ou par mail : [comitedesfetes76250@gmail.com](mailto:comitedesfetes76250@gmail.com)

**FÊTE DE LA SOLIDARITÉ** organisée par la paroisse Sainte Thérèse de la Vallée du Cailly le dimanche 3 mars à partir de 10h30, salle de l'étoile rue Bérubé à Maromme. Renseignements : 06 76 82 47 97.

Départementale des Chasseurs de Seine-Maritime organise une opération de recensement des populations de lièvres, en février et mars, entre 20h et 1h du matin. Les véhicules utilisés sont équipés de gyrophares de couleur orange ainsi que d'une pancarte "comptages d'animaux".

**COLLECTE DES ENCOMBRANTS** pour les immeubles, le mercredi 27 mars. Pour les habitants en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements, collectes en porte à porte après inscription auprès de "Ma Métropole" o 800 021 021



DÉVILLE  
LES ROUEN

RENTRÉE SEPTEMBRE 2019

# PRÉINSCRIPTIONS SCOLAIRES

## ENFANTS CONCERNÉS

- ✓ 1<sup>re</sup> inscription en maternelle
- ✓ emménagement sur la commune
- ✓ scolarisation précédente dans un établissement privé

DOSSIER D'INSCRIPTION DISPONIBLE SUR  
[WWW.DEVILLE-LES-ROUEN.FR](http://WWW.DEVILLE-LES-ROUEN.FR)

LUN. 4 FÉVRIER > VEND. 15 MARS 2019

**Hôtel de Ville** service de la jeunesse,  
des écoles et des sports **Pôle Inscription**

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h  
(16h30 le vendredi)

À PARTIR DU LUNDI 6 MAI

Admissions  
définitives selon un  
calendrier établi par  
chacune des écoles.

Conception, réalisation : Cabinet/Communication, Mairie de Déville, janvier 2019



Suivez toute l'actualité de la commune  
sur son site [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr) et sur  
[www.facebook.com/deville.les.rouen.official](https://www.facebook.com/deville.les.rouen.official)